

PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR UNIQUE DE L'EFS

Les points contestés par FO

1



Sanctions disciplinaires

Mise à pied : FO demande 5 jours maximum au lieu des 10 jours envisagés.

2



Neutralité et laïcité

Des interdictions trop importantes et non justifiées.

3



Alcoolémie et dépistages

Les métiers concernés jugés trop étendus et non déterminés selon les tâches réalisées.s

4



Effets personnels

Des vérifications fondées sur des critères non objectifs.

5



Continuité d'activité

Le relais du personnel doit s'accompagner de garanties sur la durée maximale quotidienne.

6



Tenue vestimentaire

Les vêtements doivent être à « l'image de l'EFS ». Absence de critères détaillés.

7

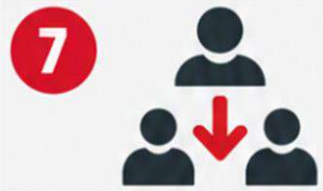

Obéissance hiérarchique

Rappeler clairement que le pouvoir hiérarchique a des limites (droits d'alerte, de retrait …)

8



Critères subjectifs

Clarifier les notions comme le caractère « raisonnable » d'un comportement.

9



Téléphones personnels

Une interdiction jugée trop large, source d'interprétations différentes nécessitant des précisions.

FO DEMANDE LA REVISION DE CES DISPOSITIONS

Des règles claires, proportionnées et respectueuses des libertés individuelles, appliquées de façon homogène.

GRÈVE • FORCE OUVRIÈRE EFS

DES ENGAGEMENTS.
MAINTENANT, DES ACTES !

Les annonces de la direction ● FO exige leur concrétisation



EFFECTIFS

Des renforts annoncés : la réalité sur le terrain doit être vérifiée et les recrutements doivent rapidement arriver.



DIMANCHES ET JOURS FERIES

Ces collectes doivent rester exceptionnelles au titre de l'autosuffisance. FO veille au respect de la vie personnelle.



CONDITIONS DE TRAVAIL

Ergonomie du matériel de prélèvement, retours tardifs et dépassements d'horaires : des améliorations annoncées à concrétiser.



TRAVAIL DE NUIT

Reprise des discussions annoncées au 1er semestre 2027 sur la santé et les conditions de travail.



AMBITION PLASMA

Accompagnement des équipes, évaluation des impacts et poursuite du dialogue social en plaçant la QVCT au premier plan

CONSULTATION DES SALARIES :

Suite aux engagements de la direction, FO vous demande votre avis sur la poursuite ou non de la grève !!!

Réponse

Avant le 15 décembre

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS...

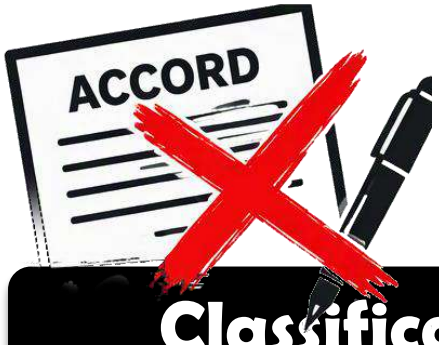

La force syndicale à l'EFS

SALARIÉS
RECONNAISSANCE
ÉQUITÉ
RESPECT

Classifications et rémunérations

FO n'a pas signé l'accord proposé par la direction

Après **deux années de négociations**, l'accord sur les classifications et les rémunérations associées n'a pas été signé par **FORCE OUVRIERE.**

Pourquoi FO-EFS refuse de signer ?

- L'accord proposé constitue une **régression sociale** pour de nombreux salariés
- L'équité de traitements entre les emplois et les salariés **n'est pas garantie**
- Les garanties attendues sur les rémunérations et les parcours professionnels **ne sont pas au rendez-vous.**

La direction reste sourde aux revendications

Malgré nos alertes et nos propositions tout au long des négociations, la direction a choisi de maintenir un projet qui ne répond pas aux attentes exprimées par les salariés et leurs représentants

FO reste mobilisé pour :

- Défendre les rémunérations
- Préserver les acquis sociaux
- Obtenir une véritable reconnaissance salariale
- Porter la voix des salariés